

"L'Allemagne, l'Italie et la France doivent être le trio moteur de l'intégration européenne"

Par Sandro Gozi, eurodéputé italien membre du groupe Renew et Sophie Segond, Secrétaire générale du Cercle de réflexion Pollen

Publié le 31/05/2022 à 18:40

Sandro Gozi et Sophie Segond reviennent dans une tribune sur le traité du Quirinal signé par Paris et Berlin, et l'importance de la coopération des Français avec les Italiens et les Allemands.

Le 26 novembre 2021, Emmanuel Macron et Mario Draghi signaient le traité du Quirinal, accord de coopération bilatéral, pendant du Traité franco-allemand de l'Élysée de 1963 rajeuni en 2019 par le traité d'Aix-la-Chapelle.

Lancé à l'initiative du président français, cet accord était attendu par l'Italie qui prenait ombrage de la préférence que Paris manifestait pour Berlin, alors que les deux pays transalpins sont beaucoup plus proches culturellement, économiquement que ne l'étaient au départ l'Allemagne et la France.

Les 11 chapitres du traité du Quirinal renforcent la coopération entre les deux pays en matière de consolidation de l'Union européenne, d'affaires internationales, de défense, d'immigration, de justice, de développement économique, de transition écologique, d'espace, d'éducation et de formation, de culture, de jeunesse (avec un office semblable à l'OFAJ, l'Office franco-allemand pour la jeunesse), de coopération transfrontalière et d'administration publique. Dans tous ces domaines, les deux pays se consulteront au niveau parlementaire, sur le modèle du Parlement européen où l'habitude du dialogue entre Français et Allemands permet de surmonter bien des divergences.

À l'heure où l'Europe de la défense devient une évidence et où l'Ukraine et les Balkans occidentaux sollicitent leur intégration dans l'Union européenne, la construction d'un socle tripartite solide et fort entre nos trois pays, dont les économies sont les plus importantes de l'Union, est une nécessité stratégique.

« Cette coopération tripartite doit aussi conduire à renforcer notre solidarité. »

Ce moment de convergence historique doit s'incarner dans les priorités écologiques, les investissements dans le digital et, plus généralement dans la mise en œuvre du Pacte de stabilité et de réduction de la dette. Il doit aussi fournir l'occasion d'une position commune sur l'abandon de la règle de l'unanimité, là où elle subsiste, sur la politique extérieure de

l'Union européenne, voire sur des questions institutionnelles comme la création de listes transnationales aux élections européennes pour renforcer la démocratie et le sentiment d'appartenance à l'Europe.

Cette coopération tripartite doit aussi conduire à renforcer notre solidarité et nos coopérations de moyen et long terme dans les industries de défense, sur le modèle de ce que nous avons réussi avec le SCAF (système de combat aérien du futur), ainsi qu'à partager plus équitablement, de façon obligatoire et non optionnelle, les coûts et responsabilités dans le déploiement de forces à l'extérieur de l'UE.

L'unification progressive de notre action diplomatique, y compris en acceptant la règle de la majorité (parfois douloureuse), devrait conduire à unifier nos dispositifs diplomatiques, où des synergies permettraient de remplacer la gestion de la pénurie que nous connaissons, avec une diplomatie française, parent pauvre des arbitrages budgétaires, renonçant à la solitude dominatrice de ses 160 ambassades, loin devant l'Allemagne (145) et le Royaume-Uni (148).

« L'harmonisation de l'assiette de l'impôt sur les sociétés serait un premier pas vers une harmonisation fiscale souhaitée par nos entreprises. »

Elle devrait aussi aboutir à une intégration de la protection consulaire, afin d'en renforcer l'efficacité et d'en réduire le coût, par la création, avec une très forte dimension symbolique, de lieux uniques où, malgré la diversité des lois, seraient effectués les principaux actes d'état civil à l'étranger et assurée la protection de nos ressortissants résidents ou en transit. Une coordination renforcée de nos positions au Conseil de sécurité de l'ONU, nous préparerait à « parler d'une seule voix » sur tous les sujets concernant l'ordre et la sécurité mondiale.

D'autres sujets pourraient positionner l'Allemagne, l'Italie et la France comme le trio moteur de l'intégration européenne, par exemple l'harmonisation de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, premier pas vers une harmonisation fiscale souhaitée par nos entreprises, le réexamen du fonctionnement d'un droit d'asile court-circuitant la règle de Dublin, la réduction des substances chimiques nuisibles et une meilleure intégration des politiques de l'énergie.



Par Sandro Gozi



Par Sophie Segond